

FACE AU BLUFF DES PRIX

ACTION DES METALLOS



POUR LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT

REVALORISATION DE LA GRILLE DE SALAIRES

Notre dernière grille de classifications et de salaires date de la Voix des Métaux de mars 1974.

Théoriquement, nous revalorisons notre grille sur l'évolution du minima de l'Ingénieur III C, coefficient 800. Or, les dernières négociations sur ces minima Ingénieurs et Cadres en juin 1974 n'ont pas abouti à un accord de toutes les organisations syndicales, seule la C.G.C. a signé cet accord, la C.F.D.T., la C.G.T. et F.O. refusant d'accepter une augmentation inférieure à l'évolution des prix (l'U.I.M.M. proposait 7,04 % au 1er juillet).

Nous avons donc décidé de revaloriser notre grille à partir de notre estimation sur l'évolution du coût de la vie, c'est-à-dire, 12 % au titre du maintien et 3 % au titre de la progression, ce qui donne 15 %.

L'application de ces 15 % sur la valeur du point du salaire de fonction et sur le salaire de progrès donne les chiffres suivants :

Nouveau salaire de progrès : 1 240 F

Nouvelle valeur du point : 9,43 F.

Nous rappelons que le salaire de progrès s'applique aux 100 premiers points de la grille, et le salaire de fonction sur les points au-dessus de 100.

NIVEAU	COEFFICIENT	SALAIRE FONCTION	MINIMA GARANTI
			Valeur point 9,43
1	140	377,20	1 617,20
	155	518,65	1 758,65
2	170	660,10	1 900,10
	190	848,70	2 088,70
3	215	1 084,45	2 324,45
	240	1 320,20	2 560,20
4	270	1 603,10	2 843,10
	300	1 886,00	3 126,00
5	330	2 168,90	3 408,90
	360	2 451,80	3 691,80
	390	2 734,70	3 974,70
6	433	3 140,19	4 380,19
	466	3 451,38	4 691,38
	500	3 772,00	5 012,00
7	533	4 083,19	5 323,19
	666	5 337,38	6 577,38
	800	6 601,00	7 841,00

VALEUR DU POINT : 9,43 F.
SALAIRE DE PROGRES : 1 240,00 F

Voici deux exemples :

Pour l'O.S. - Coefficient 140

Salaire de progrès	1 240 F
Salaire de fonction 9,43 F x 40 points	377 F
Salaire minima garanti base 40 heures	1 617 F

Pour le dessinateur, étude 2 - Coefficient 300

Salaire de progrès	1 240 F
Salaire de fonction 9,43 F x 200 points	1 886 F
Salaire minima garanti base 40 heures	3 126 F

ACTIONS - RESULTATS - ELECTIONS

I.B.M. SIEGE ET AGENCES

Inscrits : 10 137
Exprimés : 5 739

C.F.D.T.	1 356	23,63 %	(+ 4,41 %)
C.G.T.	647	11,27 %	(- 1,45 %)
S.N.A.	1 968	34,28 %	(- 9,87 %)
C.G.C.	1 219	21,24 %	(+ 5,14 %)
F.O.	60	1,04 %	(+ 0,54 %)

Ce résultat est encourageant pour la C.F.D.T. qui progresse d'une manière constante depuis 1970.

Pourtant, du fait de la répression patronale, la section C.F.D.T. ne peut présenter de candidats que sur un tiers des listes.

CAREL ET FOUCHE - SIEGE PARIS

Effectifs : 132

1er collège :	inscrits	34	
	exprimés	31	
	C.F.D.T.	26	83,8 %
2ème collège :	Inscrits	94	
	Exprimés	70	
	C.F.D.T.	36	51,4 %
	C.G.C.	26	37,1 %

ACTIONS EN BREF

GUICHAOUA - POULDREUZIC

Après 49 jours de grève, les 18 grévistes (totalité du personnel ouvriers et employés) de cette entreprise de réparation de machinisme agricole du Sud Finistère, ont repris le travail.

Malgré le comportement anti-syndical de la Direction de type moyennageuse et fort rétrograde, qui n'a jamais voulu reconnaître le droit de négociations des délégués de la Section syndicale et du syndicat, et qui a refusé de conclure tout protocole, les résultats de la grève ont été importants.

L'augmentation générale appliquée sur le salaire de Janvier est de 16 % environ et si on prend l'année (septembre à septembre) elle est de 21 %.

Des points litigieux restent en suspens, notamment sur l'application des classifications.

TIMKEN FRANCE - ENCORE UNE REDUCTION D'HORAIRE

Pour la troisième fois en quatre ans, la direction de TIMKEN FRANCE procède à une réduction d'horaire, en supprimant 2 224 heures de production, en refusant de garantir les pertes de salaire des 200 travailleurs et travailleuses concernés.

Les sections syndicales C.F.D.T. et C.G.T. mobilisent les travailleurs pour garantir l'emploi et les salaires et améliorer leurs conditions de vie et de travail.

OERTLI

Dans cette entreprise de THANN qui fabrique des brûleurs à Mazout, une réduction d'horaire à 32 heures pour une centaine d'ouvriers et de mensuels vient d'être décidée par la direction générale qui se trouve en Suisse.

Le syndicat C.F.D.T. de la métallurgie du Haut Rhin est intervenu pour une compensation intégrale des salaires perdus par la réduction d'horaire.

I.B.M. NON AU DEMANTELEMENT

L'Inter C.F.D.T. I.B.M. a été la première organisation syndicale à dénoncer la mise en place par la direction générale d'une commission chargée d'étudier le démantèlement de la compagnie, non seulement en France, mais dans l'ensemble des pays européens et au Canada.

Outre les problèmes d'emploi qui seront posés à terme par les restructurations envisagées, l'Inter C.F.D.T. / I.B.M. dénonce les manœuvres de la Direction Générale américaine qui pour échapper à la loi anti-trust aux U.S.A. et pour exploiter les lois fiscales des différents pays où I.B.M. est implanté, n'hésite pas à sacrifier le personnel et les intérêts des économies nationales. Des réunions d'information et de sensibilisation sont organisées dans tous les établissements de la compagnie par les sections C.F.D.T., dans l'unité avec la C.G.T.

Des contacts internationaux ont été pris, une réunion aura lieu sous l'égide de la F.I.O.M. les 24 et 25 octobre à Genève, dont le sujet sera l'informatique internationale et plus particulièrement I.B.M.

CREUSOT LOIRE : Employés, techniciens, dessinateurs : UNE ACTION QUI FAIT TILT !

Depuis plus de 3 ans, la Direction a créé une situation particulière à la Maîtrise au sein des ETAM (statut spécial, mise au forfait...). Cette politique a conduit, comme dans bien d'autres entreprises de la Métallurgie, à une division des Mensuels et à une « mise en condition de la Maîtrise ».

Après une sensibilisation de la Section C.F.D.T., les techniciens, employés, dessinateurs (1 700 sur 2 200 ETDAM), de nombreuses discussions avec les délégués C.F.D.T. et CGT, un cahier de revendications a été élaboré et déposé auprès de la Direction.

Les deux revendications de base sont : 250,00 F uniformes et révision des classifications.

A partir du 18 juillet, diverses actions s'engagent dans tous les secteurs mensuels. Au retour des congés, un gros travail de réflexion et d'information est réalisé par les équipes syndicales C.F.D.T. et C.G.T. De nombreux groupes sont créés par service, bureau, pour un travail syndical plus efficace. L'action s'engage sous forme de grève tournante, bureau après bureau, service après service.

La direction se rend rapidement compte du rapport de force exercé par les mensuels, mais refuse de répondre positivement aux problèmes précis d'augmentation de salaires, prime uniforme pour tous de 250 F, révision des classifications, révision des promotions, différence entre E.T.D. et agents de maîtrise.

Mais l'action qui se poursuit dans les différents secteurs, oblige la Direction à reculer. Un début de négociation commence à deux niveaux, général et par service.

Des premiers résultats sont obtenus mais encore insuffisants : l'action se poursuit secteur par secteur, tous les jours, les travailleurs en déterminent les formes avec leurs organisations syndicales.

C.E.A. : UN ACCORD DE SALAIRE INTERESSANT

Le Syndicat C.F.D.T. du Commissariat à l'Energie Atomique a signé le premier août un accord salarial qui permet une revalorisation de la grille de salaire assortie des clauses de sauvegarde et d'une amélioration du Pouvoir d'Achat.

Les points importants de cet accord sont les suivants :

Mesure d'augmentation des salaires, hors clause de sauvegarde :

11,1 % + 10 points pour les cadres
(5 600 agents - 1 point = 7,8 F au 1.1.74)

11,1 % + 12 points pour les techniciens
(5 300 agents - 1 point = 6,2 F)

12,3 % + 12 points pour les non techniciens
(13 300 agents - 1 point = 5,7 F)

La clause de sauvegarde est la suivante :

Majoration provisionnelle au 1er décembre 1974 si les prix augmentent de plus de 4 % entre le 1er juillet 1974 et le 1er novembre 1974. Ajustement final au 1er janvier 1975.

De plus, l'abattement de zone passe de 1,6 à 0,8 % pour les centres de Bordeaux, Grenoble, La Hague et Morlaix.

La durée du travail passe de 41 heures à 40 h 30 au 1er octobre 1974 et à 40 heures au 1er janvier 1975.

3 Objectifs

EMPLOI

Les travailleurs de TITAN-CODER sont habitués à se battre durement pour conserver leur emploi. TITAN-CODER, c'est une histoire qui n'en finit pas, c'est l'histoire d'une mauvaise gestion chronique, dont les travailleurs sont toujours les payeurs.

En 1969 : on découvrait un « gouffre financier » qui devait aboutir à plusieurs inculpations au niveau de la direction de la CODER.

En 1970 : naissait la S.N.G.E.C., société de gérance dont TITAN FRANGECO assurait la direction.

En 1973 : encore une fois au bord du gouffre un « plan d'assainissement » du Ministère de l'Industrie aboutissait à licencier 260 personnes à CODER à Marseille. Une solution était présentée dans la création d'une société TITAN CODER avec l'aide financière des Pouvoirs Publics.

Juillet 1974 : C'est le dépôt de bilan trois mois après la création de la société, c'est à nouveau la remise en cause de la société et du sort des 2 700 travailleurs des quatre établissements.

L'action engagée tout de suite avant les congés, et poursuivie par l'intersyndicale, tant à Maubeuge qu'à Marseille a permis un premier recul de la « logique capitaliste de liquidation », les payes de juillet et août ont été assurées, la reprise du travail les 2 et 3 septembre a normalement eu lieu.

En fait, la décision est politique et la responsabilité du Gouvernement et du Patronat lourdement engagée.

TITAN CODER est la seule société Française à fabriquer du matériel routier et assure 18% du marché. Les Pouvoirs Publics veulent-ils ou non maintenir et développer un secteur matériel routier en France, ou veulent-ils la brader aux Américains qui sont à l'affût ? (Fruhauf et Trailor).

Les Fédérations C.F.D.T. — C.G.T. et F.O. ont pris position pour la solution Renault parce qu'en regard des objectifs que nous voulons atteindre, non démantèlement garanti des 2 700 emplois sur les quatre établissements, c'est la meilleure solution, et à condition que l'Etat finance la remise sur pied de TITAN-CODER.

Nous dénonçons les tractations de couloir qui laissent les 2 700 travailleurs et leurs organisations syndicales dans l'ignorance la plus absolue du sort de TITAN-CODER.

Une entrevue au Ministère de l'Industrie le 27 août n'a apporté aucun élément. Une demande d'entrevue des quatre Fédérations C.F.D.T. - C.G.T. - F.O. et C.G.C. est faite au Premier Ministre le 13 septembre.

Le 16 septembre, le Tribunal de Commerce prononce la liquidation de l'entreprise.

Le 17, les quatre Fédérations sont reçues par le Ministre du Travail, à la place du Premier Ministre.

Au cours de cette entrevue, le Ministre n'a pas affirmé la volonté du Gouvernement de maintenir une industrie française du matériel roulant routier.



C'est pourtant à partir de ce choix préalable qu'une solution garantissant l'emploi de tous les travailleurs de TITAN CODER pourra être trouvée.

Que les Pouvoirs Publics sachent pourtant que ceux-ci sont plus déterminés que jamais à préserver leur entreprise et leur emploi dans une solution nationale qui préservera leur avenir.

Et ils ne sont pas les seuls, malgré les déclarations rassurantes, à se battre pour leur emploi. Les travailleurs de la S.N.I.A.S. sont tout aussi décidés à ne pas subir passivement les décisions de liquidation et de démantèlement de leur entreprise.

On pourrait en citer bien d'autres, tels les travailleurs de Manubat Pigeon à Belley et Dijon qui luttent contre les 85 licenciements annoncés par leur direction.

Et les travailleurs de Francia-Naval à Rouen qui subissent des réductions d'horaires importantes après dix huit licenciements au mois de juin et dont la direction souhaite « le départ volontaire » de cent personnes.

3 Actions

POUVOIR D'ACHAT

Les travailleurs sont vraiment les premières victimes de l'inflation, malgré de nombreuses luttes pour la progression du pouvoir d'achat. Celui-ci n'a pas progressé réellement en moyenne, depuis une année. Ce n'est pas l'auto-satisfaction de Giscard d'Estaing qui rassurera les travailleurs. Les ménagères savent compter et l'évolution des prix est un thermomètre affolant pour leur porte monnaie.

Les camarades de la section C.F.D.T. de Masoneilan savent bien qu'il ne faut pas compter sur les promesses. Ils sont passés à l'action : trois semaines de grève ont été nécessaires pour que soient

revalorisés leurs salaires et pour que soit créée une répartition équitable entre tous les professionnels.

Cette action parmi bien d'autres, illustre la volonté des travailleurs de ne pas voir régresser leur niveau de vie.

Dans ce sens, la F.G.M.-C.F.D.T. analysant que, sur les bases actuelles de l'inflation, le coût de la vie augmentera au moins de 16 % en 1974, propose comme objectif de salaires pour cette année une augmentation d'au moins 16 % des salaires au titre du maintien du pouvoir d'achat, et 150,00 F d'augmentation

uniforme des salaires au titre de la progression du pouvoir d'achat.

Par cette formule nous permettrons aussi à chaque métallo de maintenir son pouvoir d'achat et d'élever de façon substantielle celui des plus bas salaires.

Cette plate-forme doit être popularisée largement dans les entreprises et tous les travailleurs autour de leurs sections syndicales, dans l'unité, doivent être mobilisés sur cet objectif pour garantir et améliorer leur pouvoir d'achat.

3 Raisons de renforcer la CFDT

CONDITIONS DE TRAVAIL

La lutte des travailleurs d'Usinor Dunkerque pendant 26 jours est encore dans chaque mémoire, une lutte contre la mort, que l'entreprise met facilement sur le compte de la fatalité, comme étant un « impondérable » de la production.

Pendant 26 jours, les travailleurs des Hauts fourneaux ont remis en cause cette logique capitaliste et ont su imposer des solutions de sécurité, qui, pour n'être encore pas parfaites, éviteront peut-être une nouvelle victime sur le tableau déjà lourd d'Usinor (73 morts). Cette action n'est pas isolée, avec les aciéries du Creusot ; les

travailleurs ont également posé les problèmes d'amélioration des conditions de travail, particulièrement sur les feux continus, l'hygiène et la sécurité.

Ces actions sont dans la droite ligne de la politique fédérale sur les travailleurs postés dont les conséquences sont très importantes au niveau physiologique (manifestations nerveuses, troubles gastriques, déséquilibre sur le plan familial...)

Dans cette période d'inflation, il paraît important d'être vigilant au

niveau des entreprises, car le patronat va tout faire pour essayer d'améliorer sa productivité et donc les cadences au détriment des conditions de travail des salariés.

Les travailleurs n'ont pas à faire les frais de la restructuration capitaliste.

Les sections syndicales devront relancer les initiatives pour que, partout, soient remis en cause les systèmes d'organisation du travail et les rendements qui deviennent insupportables aux travailleurs.

CHILI : Un an de dictature...

Le 11 septembre 1973, la junte fasciste renversait dans le sang le gouvernement d'Unité Populaire, assassinait le Président Allende et des milliers de patriotes chiliens. Depuis un an, un voile sombre s'est abattu sur le Chili, la « normalisation » continue dans la terreur et la torture, également dans le marasme économique qui atteint toutes les couches de la population.

La junte chilienne cache ses difficultés et son comportement derrière les mensonges et les calomnies les plus odieuses. Le rôle joué par la C.I.A. et le gouvernement

Nixon apparaît de plus en plus en plein jour. Deux grands quotidiens américains, le « New York Times » et le « Washington Post » viennent de révéler que la C.I.A. avait versé de 1964 à 1973, 11 millions de dollars aux adversaires du Président Allende.

De nombreuses initiatives ont été prises par le collectif national « Solidarité Chili », (C.F.D.T., C.G.T., F.E.N., P.S., P.C., MRG, PSU) pour soutenir la résistance chilienne.

Une solidarité active passe aussi par une solidarité financière, ne l'oubliez pas !



23ème CONGRES
DE LA F.I.O.M.

Internationalisation des luttes et Humanisation des conditions de travail

C'est autour de ces deux thèmes importants que 400 délégués représentant 12 millions de métallurgistes de 50 pays, ont débattu du 2 au 6 juillet à Stockholm (Suède).

La F.G.M. /C.F.D.T., adhérente depuis 1968 à la F.I.O.M., y était représentée par son Secrétaire Général Jacques CHEREQUE, accompagné de Roger BRIESCH, Frédo MOUTET, Jean LAPEYRE, Fernand PENIN et Michel GAY.

Les travaux ont permis de dégager un certain nombre d'orientations importantes pour une véritable internationalisation des luttes.

Seize résolutions ont été adoptées, portant notamment sur le contrôle des sociétés multinationales, l'humanisation de l'environnement du travail, sur les travailleurs migrants, la condamnation du régime chilien...

Une bataille importante a été engagée sur l'élection du Secrétaire Général à partir de deux conceptions différentes de la politique syndicale : d'une part, les tenants d'un certain réformisme, hostiles à tout bouleversement profond de la société, d'autre part, les partisans d'une ligne plus radicalisée, intégrant la lutte de classes et dont l'action syndicale se heurte plus violemment au capitalisme. Dans ce courant, la plu-

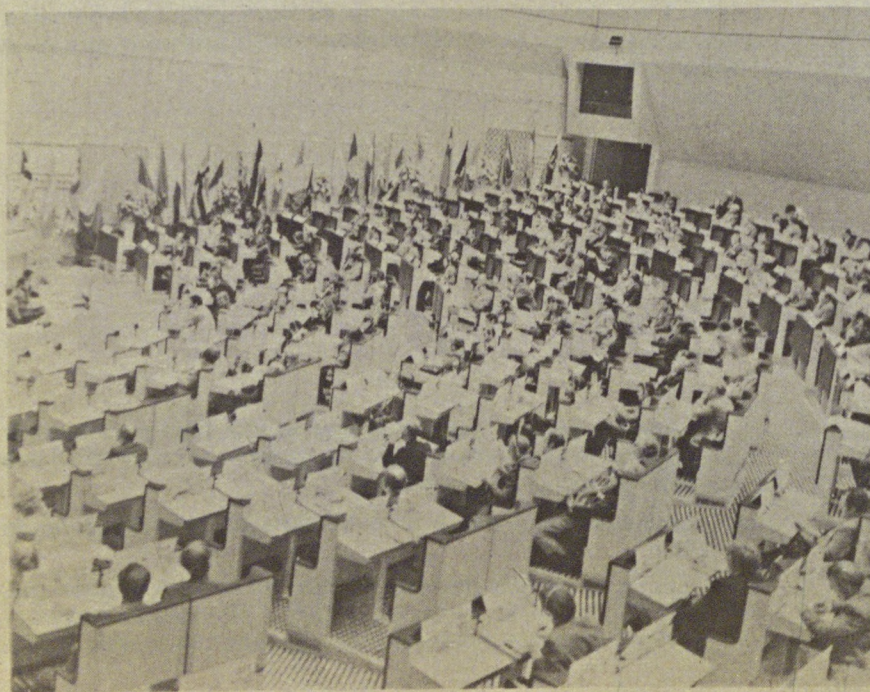
part des Organisations des pays en voie de développement, mais aussi plusieurs délégations occidentales dont la F.G.M. /C.F.D.T. et les Italiens (U.I.L.M. /F.I.M.), avec des nuances d'autres syndicats qui connaissent une évolution importante comme les Anglais, les Scandinaves, les Hollandais, l'I.G. METALL.

Les nombreux rapports présentés et les interventions des délégués ont permis de dégager des orientations intéressantes qui permettront à la F.I.O.M. d'être plus efficace et fonctionnelle dans les luttes et la coordination de l'action.

Les orientations dégagées également sur l'humanisation de l'environnement du travail permettront d'engager des actions importantes dans l'ensemble des pays pour améliorer les conditions de vie et de travail des salariés.

Il y a encore beaucoup à faire pour que la F.I.O.M. se décentralise et puisse impulser l'action et la réflexion au niveau des groupes multinationaux par les délégués d'entreprise, mais nous apprécions l'exceptionnel moyen que constitue la F.I.O.M. au plan des informations, des liaisons, des échanges et des interventions. La F.G.M. /C.F.D.T. continuera d'apporter sa contribution pour que la F.I.O.M. continue d'évoluer vers une politique offensive.

Au cours du premier Comité Central de la F.I.O.M., le 7 juillet, Jacques CHEREQUE a été élu au Comité Exécutif de la F.I.O.M. sur présentation de l'ensemble des organisations européennes (sauf F.O. Métaux).



DU 21 AU 24 NOVEMBRE 1974

GRENOBLE ACCUEILLERA LE 36^e CONGRES DE LA FGM-CFDT



Le 21 novembre prochain s'ouvrira, à Grenoble, le 36^{ème} Congrès de la F.G.M.

Déjà, il est en préparation à tous les niveaux, mobilisant les S.S.E., les militants, les adhérents, associant les travailleurs aux débats afin que les décisions et orientations qui seront prises, collent avec les réalités vécues par les travailleurs et soient ainsi authentiquement démocratiques.

Car un Congrès doit coller à la vie, ce n'est pas la célébration d'un office syndical, ni la rencontre de militants

pour « cogiter » hors du temps et des réalités.

C'est, au contraire, un temps fort de l'action syndicale, directement lié à la vie, aux préoccupations exprimées par les travailleurs.

La préparation se fait donc en permanence au travers des luttes, de l'expérience et des résultats acquis sur le terrain, de la confrontation et du débat permanent à tous les niveaux de la F.G.M.

Il est aussi l'occasion de faire le point par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés au précé-

dent congrès, préciser si nécessaire nos orientations, notre stratégie et ainsi, favoriser de nouvelles avancées.

Un congrès syndical, c'est le point de rencontre des syndicats, des S.S.E., regroupant les adhérents porteurs des aspirations exprimées par les travailleurs qui, par leurs interventions, leurs votes, déterminent collectivement la politique syndicale de la Fédération.

Par la participation du plus grand nombre à sa préparation, ce congrès sera celui de la progression de la démocratie, favorisant de nouveaux et importants succès pour demain.

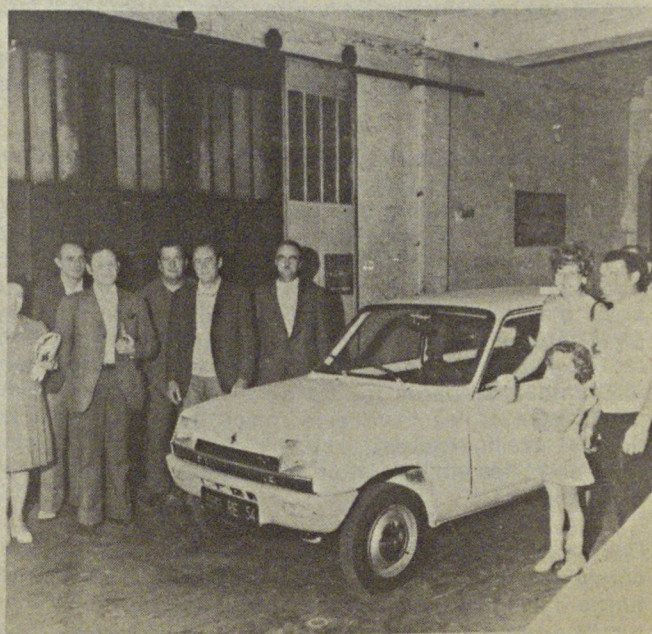
SOUSCRIPTION F.G.M. 1974

HEUREUX GAGNANTS

Notre souscription nationale dont le succès ne se dément pas encore permis cette année l'attribution de nombreux lots gratuits dans toutes les régions de France. La liste complète de ces lots et de leurs gagnants est bien trop importante pour être publiée dans la V.M. Cependant, les trois lots principaux ont tous été gagnés et, dans la photo ci-contre, nous voyons la remise de la « R 5 » à l'heureuse gagnante, Madame VANEUKEM à PONT A MOUSSON, par René HUIN, secrétaire régional, permanent de la Sidérurgie Lorraine C.F.D.T., et Yvon TONDON, secrétaire de la Section Syndicale C.F.D.T. de PONT A MOUSSON.

Le poste de télévision THOMSON-DUCRETET couleur a été gagné par Monsieur Alain FAVRE à AIGRE-EN-CHARENTE.

Quant au voyage au DANEMARK, c'est Mademoiselle Evelyn GUESDON de BORDEAUX qui en a été l'heureuse bénéficiaire.



Composition : Cadet Photocomposition - Imprimerie spéciale « VOIX DES METAUX », EST-IMPRIMERIE, 30 RUE MAZELLE - 57-METZ
- Travail exécuté par des syndiqués « VOIX DES METAUX » - Fédération Générale de la Métallurgie C.F.D.T., 5, rue Mayran, 75-PARIS (9) - Le Gérant : Joseph ROSE

JOURNEE D'ACTION DES METALLOS EUROPEENS

Le 3 octobre 1974, les travailleurs de la métallurgie de tous les pays d'Europe engageront l'action dans les formes appropriées dans chaque pays.

Au cours de cette journée, ils manifesteront leur volonté de voir prendre en compte les revendications qui leur sont communes, progression du Pouvoir d'achat, garantie de l'emploi, amélioration des conditions de travail...

C'est là une initiative de grande importance, à laquelle la F.G.M. / C.F.D.T. a largement contribué, au sein de la Fédération Européenne des Métallurgistes. Il faut tout faire pour que cette journée du 3 octobre soit une journée unitaire, tant au niveau National qu'international.

Voici, ci-dessous, la déclaration de la Fédération Européenne des métallurgistes, élaborée le 6 septembre à Bruxelles, à laquelle a participé la F.G.M. / C.F.D.T.

Pour faire face à la situation actuelle des travailleurs de la métallurgie, la Fédération Européenne des Métallurgistes a décidé d'organiser une journée d'action européenne des métallurgistes, le 3 octobre 1974.

A ce sujet, elle déclare :

La soi-disant crise pétrolière, qui a éclaté après la guerre d'octobre entre les pays arabes et Israël, a mis en lumière la superpuissance des grandes compagnies multinationales, en particulier dans le secteur du pétrole...

... La crise a démontré d'une façon spectaculaire que les gouvernements nationaux, aussi bien que les organisations supranationales, telle que la C.E.E., n'ont pris aucune mesure efficace pour contrôler d'une façon démocratique et effective la concentration du pouvoir économique que les compagnies multinationales représentent...

Quels ont été les effets immédiats de cette crise pour les ouvriers en général et les ouvriers de la métallurgie en particulier ?

— renchérissement aigu du coût de la vie, donc diminution du pouvoir d'achat ;
— insécurité générale de l'emploi sous différentes formes, telles que : travail à temps réduit avec perte de salaire, licenciement massif dans certains secteurs de la métallurgie comme l'automobile, chômage accru dans beaucoup d'autres secteurs, réduction de la main d'œuvre étrangère ou arrêt de l'immigration des travailleurs, limitant le libre choix de l'endroit du travail, licenciement discriminatoire parmi les travailleuses, ouvriers et employés âgés et les travailleurs moins qualifiés. Parmi les jeunes travailleurs aussi, la crise a accentué les difficultés de trouver des emplois et une formation professionnelle adéquate.

Dans la grande majorité des pays, il y a une politique concertée des gouvernements et des employeurs de la métallurgie d'exploiter la crise pour freiner les revendications, justifiées du mouvement ouvrier, assurer les super-profits des compagnies multinationales et les privilèges de ceux qui contrôlent les leviers de commande de l'économie internationale.

Face à ce défi, la Fédération Européenne des Métallurgistes exige que :

— des moyens soient mis à la disposition des travailleurs et de leurs représentants syndicaux pour le contrôle démocratique des entreprises et que des véritables négociations collectives soient entamées immédiatement, visant à remédier à tous les effets néfastes de la crise sur la sécurité de l'emploi, les conditions de travail et les salaires...

... la Commission des Communautés Européennes accélère l'enquête entreprise sur le rôle des compagnies multinationales dans la soi-disant crise du pétrole, organise une politique européenne nouvelle et efficace dans le domaine de l'énergie, réalise immédiatement un contrôle du pouvoir illimité des grandes compagnies multinationales sur la base des demandes mises en avant par le mouvement syndical européen et international, prenne des mesures efficaces sur le plan européen pour combattre l'inflation, pour sauvegarder le pouvoir d'achat, la sécurité de l'emploi et compenser les conséquences des fluctuations économiques sur les travailleurs.

Au lieu d'une Europe des patrons, la Fédération Européenne des Métallurgistes demande qu'une unité européenne soit réalisée sur la base de la justice sociale et de la démocratie.

La Fédération Européenne des Métallurgistes, en accord avec les syndicats européens de la métallurgie, propose de revendiquer, sous forme appropriée, dans les prochaines négociations collectives de l'industrie métallurgique, une augmentation des salaires réels, l'amélioration des mesures protectrices contre les licenciements et les réductions du travail et des salaires arbitraires, des mesures radicales pour l'amélioration de l'organisation et de l'environnement du travail

A cet effet, la Fédération Européenne des Métallurgistes fait appel à tous les métallurgistes de l'Europe pour s'unir à l'occasion de cette journée d'action pour donner le plus grand écho possible au contenu de cette déclaration.

Bruxelles, le 6 septembre 1974.